

Contre les règles rigides La théorie économique de Keynes *

Elke Muchlinski

Against rigid rules
Keynes's economic theory

Abstract

This paper deals with Keynes epistemological approach to the theory of probability, which was also relevant for his economic theory. In his economic theory he objected to formal aestheticism, rigid rules, and orthodox theory because of its alleged universality in space and time. He transformed categories such as rigor and complete knowledge into uncertainty, ignorance, and expectations. His economic theory encompasses fragility and precariousness of knowledge since he had already rejected Benthamite calculation. He abandoned constructivism because he rejected empty concepts as dry bones. He left classical empiricism behind him since he needed to focus on *a priori* principles.

Résumé

L'objet de cet article est l'approche épistémologique keynésienne de la théorie des probabilités et la pertinence de cette approche à l'égard de sa théorie économique. Keynes s'oppose à l'esthétisme formel, aux lois rigides et à la théorie orthodoxe en raison de sa prétendue universalité spatiale et temporelle. Il transforme des catégories comme celles de rigueur et de connaissance complète en celles d'incertitude, d'ignorance et d'expectation. De part son rejet préalable des calculs de Benthamite, sa théorie économique permet d'inclure la fragilité et la précarité de la connaissance. Il dépasse également le constructivisme car il rejette la vacuité des concepts en tant que « *dry bones* ». Enfin, poussé par son besoin de principes *a priori*, il abandonne l'empirisme classique.

* Cet article est une version corrigée de mon intervention « Against rigid rules – Keynes economic theory » ©, à l'association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique, « *Keynes: Past and Future* », Université du Québec à Montréal, 19–21 Juin 2002. Je remercie les rapporteurs pour leurs critiques précieuses. Je voudrais remercier en particulier Sandrine Colas (Paris /Berlin) pour la traduction française.

1 Introduction

Il est généralement admis dans les débats exégétiques sur la théorie keynésienne que sa conception de l'incertitude n'est pas réductible aux notions de risque mesurable ou de probabilité numérique. Dans sa théorie économique, l'individu agit *malgré* l'incertitude, l'ignorance, et les bases fragiles de l'expectation, tandis que les facteurs contextuels de possibilité d'action gagnent en signification. Par conséquent, l'application de concepts rigides constitutifs se révèle inappropriée. Keynes se démarque de la philosophie de G.E. Moore et de celle de David Hume. De manière tout autre que celle de Hume, il met l'accent sur la rationalité puisque, selon lui, la raison parvient à la décision par analogie et par comparaison. Keynes s'oppose à l'esthétisme formel car avec lui toute référence à l'expérience disparaît. La prise de décision individuelle exige le recours au jugement conventionnel (*conventional judgement*) et à l'opinion générale (*average opinion*) sans pour autant pouvoir éliminer l'incertitude. Ce recours renforce l'aptitude à décider : « Il est probable que la plupart de nos décisions d'agir [...] peuvent être considérées comme le résultat d'esprits animaux — d'une nécessité spontanée à l'action plutôt qu'à l'inaction, et non comme le résultat d'une moyenne calculée entre des bénéfices mesurés multipliés par des probabilités mesurées »¹. Quelles sont les motifs à l'opposition keynésienne à la constitution de concepts rigides ? Quelles raisons en donne-t-il lui-même ? Le présent article tente de répondre à ces questions. Il montre que ces raisons sont à chercher dans la position épistémologique de Keynes, celle-ci n'étant aucunement fondée sur les catégories de l'empirisme classique et du constructivisme.

Les contributions majeures aux questions métathéoriques concernant la théorie économique de Keynes datent de plus d'une décennie. Cependant, la discussion portant sur sa position épistémologique demeure inaboutie. Alors que Carabelli (1985) emploie les termes d'« anti-rationaliste » et d'« anti-empiriste », que Hodgson (1985) celui d'« empiriste », O'Donnell affirme quant à lui que Keynes est un rationaliste (1989). D'autres auteurs le décrivent par ailleurs comme un rationaliste constructiviste. Keynes s'exprime sur ce point de la manière suivante : « ... Le fait que nous dépendons en dernière instance de notre intuition ne doit pas nous conduire à supposer que nos conclusions n'ont par conséquent aucun fondement rationnel ou qu'en raison de leur ori-

1. « A Treatise on Probability » (1921) cité : CW, VIII. Ici, CW, VIII, p. 161.

gine, leur validité est subjective² ». Fitzgibbons (1998) critique le fait que les exégètes se disputent au sujet de leur propre interprétation et, ce faisant, ils perdent de vue l'œuvre de Keynes. Hillard affirme (1992) que Keynes a dépassé le réductionnisme cartésien. Toutefois ce progrès ne pouvait pas s'établir au sein de la théorie économique dominante. Celle-ci demeure à un niveau de développement comparable à celui de la physique avant la révolution théorique d'Einstein. « Keynes adopta une façon de penser les sujets économiques profondément différente des stéréotypes classiques » (Hillard 1992, p. 66).

À la suite de cet aperçu non exhaustif seront décrits, dans une seconde partie, les caractères fondamentaux de l'empirisme classique et du constructivisme. La troisième partie reconstruira les objections principales de Keynes à l'encontre de la philosophie de Moore. Dans la quatrième partie, la position keynesienne concernant les probabilités se verra précisée³. Dans la cinquième partie, il sera montré quelles relations conceptuelles existent entre les réflexions métathéoriques et le refus de formation de concepts rigides par Keynes relativement à la politique monétaire internationale. Et c'est par quelques remarques conclusives que s'achèvera cet exposé.

2 Éléments de l'empirisme classique et du constructivisme

L'empirisme constate que toute connaissance du réel résulte de l'expérience des sens (perception). La version classique de l'empirisme est représentée par les philosophes britanniques J. Locke, D. Hume, et J.S. Mill. Les deux thèses suivantes en résument le noyau théorique: la première thèse postule un empirisme de la signification pour lequel tous les concepts sont déduits de l'expérience des sens. Par conséquent, une expression acquiert un sens lorsque les règles du langage la mettent en relation avec une donnée de l'expérience, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'autres expressions. L'existence de concepts *a priori* se voit donc exclue. Les concepts *a priori* sont indépendants de l'expérience, ainsi donnés à la conscience (au lan-

2. CW , VIII, p. 76.

3. O'Donnell (1989) indique l'année 1907 pour la première version et l'année 1908 pour la version finale du doctorat de Keynes et pour son acceptation par le King's College à Cambridge. Keynes commente sa publication en 1921 comme ayant été un soulagement, « le dernier chapitre me souciait toujours énormément » (Keynes, NUL (Northwestern University Library), Correspondance Keynes-Vanessa Bell, cité in Moggridge (1992, p. 364)).

gage). La seconde thèse affirme que tout énoncé qui exprime une connaissance d'état de choses est fondé dans l'expérience. Ainsi, l'existence de jugements *synthétiques a priori*, c-à-d de jugements qui à la fois disent quelque chose de la réalité et sont logiquement indépendants de l'expérience, est également exclue. Il s'ensuit que toute vérité établie indépendamment de l'expérience, et dans ce sens nécessaire, est analytique, c'est une vérité tautologique. Une telle vérité est seulement fondée sur des conventions de signification des termes. Les mathématiques et la logique sont donc des vérités formelles, analytiques. Le caractère privé de l'expérience subjective conduit à un problème puisqu'on ne peut expliquer comment la connaissance objective des objets externes est possible. Le problème de l'empirisme classique réside alors dans le fait que les raisonnements fondés sur l'expérience ne peuvent être justifiés sans provoquer un raisonnement inductif circulaire. Et c'est là précisément que se situe l'attaque empiriste de David Hume contre le rationalisme et le point de départ de la philosophie kantienne.

La philosophie transcendantale kantienne dépasse le point de vue dichotomique de l'empirisme selon lequel la connaissance de faits est opposée à la théorie. Kant écrit dans la *Critique de la raison pure* (CRP, B 75) : « Intuition et concepts constituent [...] les éléments de notre connaissance. » De cela suit de manière paradigmatique que : « Des pensées sans contenu sont vides ; des intuitions sans concepts sont aveugles » (CRP, B 76). La connaissance selon Kant ne s'oriente pas vers les objets, ce sont plutôt les objets qui s'orientent vers la connaissance. Le monde externe ne se forme pas dans le sujet, celui-ci n'est nullement un récipient vide, mais il invoque les objets du monde externe. Dans ce processus sont engagés les concepts *a priori* ainsi que les jugements synthétiques *a priori*. Les connaissances qui ne relèvent que de l'entendement, détachées de toute expérience, demeurent de pures connaissances spéculatives, des artefacts. La référence à l'expérience est nécessaire et centrale dans la philosophie transcendantale kantienne, dont la tâche est d'exposer les conditions de possibilité de la connaissance et de l'expérience.

Tournons nous maintenant vers la différence entre la philosophie transcendantale kantienne et le constructivisme. Malgré la multiplicité de ses formes, on peut identifier un noyau dur : le constructivisme défend l'idée que le savoir est le résultat de procédés scientifiques et de la pensée. Par conséquent, les procédés scientifiques ne peuvent dévoiler des faits. Cette supposition s'appuie sur deux idées : (a) Tout procédé scientifique est une construction sociale. (b) Les facteurs sociaux ou communautaires ne pourront jamais être mieux compris que la nature elle-même. Dans la version forte du constructivisme, il

n'y a aucun lien conceptuel avec le monde réel, car celui-ci est toujours déjà le produit d'un processus de pensée. Une version plus faible du constructivisme préconise la vérité factuelle comme critère du jugement critique. Toutefois, ce critère lui-même reste une construction sociale. Il s'ensuit que les interprétations, la perception et la vérité dépendent de leur acceptation par la *communauté scientifique*. Pour résumer, on peut dire que l'empirisme nie la pertinence des concepts *a priori* et des jugements synthétiques *a priori*, tandis que le constructivisme nie toute référence à l'expérience. La philosophie kantienne postule quant à elle l'unité de la raison et des sens, de l'intuition et des concepts. L'usage des concepts synthétiques *a priori* est ainsi limité par l'expérience.

3 Keynes versus Moore

C'est sur fond des bouleversements théoriques majeurs, qu'ont subit les sciences humaines et sociales, au début du vingtième siècle que Keynes commence son travail de restructuration conceptuelle. Une caractéristique essentielle de sa nouvelle conception est l'éloignement de toute orientation universelle par une mise en valeur du jugement individuel. Pour le lecteur, le cheminement keynésien est compréhensible en tant qu'expédition conceptuelle et distanciation par rapport aux conceptions héritées. Ses manuscrits datant des années 1904–1911 sont autant de preuves de ses réflexions portant sur certains aspects des philosophies de B. Russell, G. E. Moore et de L. Wittgenstein. Je souhaite m'arrêter sur « Ethics In Relation To Conduct » (1904) et sur « Egoism »⁴. Ce qui nous intéresse ici est en premier lieu la réplique keynésienne à l'exigence de Moore selon laquelle les comportements devraient se conformer à des règles générales ; deuxièmement, la discussion sur le concept de probabilité ; troisièmement la capacité de jugement individuel mise en valeur par Keynes et, en dernier lieu, sa défense de l'égoïsme contre la maxime utilitariste.

Keynes refuse la prédominance d'une règle universelle qui dicterait les comportements. Dans le jugement, la référence ne peut être que celle du cas particulier. « Mais il est clair qu'à l'égard du cas particulier nous disposons de beaucoup plus d'indices qu'à l'égard du cas général, grâce auxquels nos jugements se forment ; ainsi les alternatives par rapport au cas particulier et

4. Voir Muchlinski (1996) ; concernant la méthodologie de l'interprétation, voir Rorty (1991).

au cas général doivent être différentes. » (« Ethics in Relation to Conduct », 1904, p. 19). En outre, Keynes critique l'individu impuissant construit par Moore. Un désaccord supplémentaire se trouve dans la notion de probabilité. Le *dictum* keynésien énonce que la probabilité implique l'ignorance : « à chaque moment, nous devons former un jugement probablement correct sur la base des indices dont nous sommes en possession. L'ignorance ne peut empêcher la formation d'une affirmation relativement à la probabilité. La probabilité implique l'ignorance. » (« Ethics in Relation to Conduct », 1904, p. 13). Keynes souligne son scepticisme à l'égard d'une fondation empirique des probabilités et insiste sur la signification du jugement individuel.

Dans son œuvre « *Principia Ethica* » (1903), Moore postule la concordance du bien universel et individuel et en déduit l'exigence de maximisation du bien universel. « Cette idée est une *petitio principii*. La relation entre le devoir et le bien général est précisément ce que l'égoïste nie » (« Egoism », 1906, p. 1). Keynes refuse la maxime utilitariste et la philosophie morale puisque la congruence suggérée ne peut pas être fondée. Renoncer au bien individuel implique qu'il y ait un vide existant au sein de l'individu. Mais les jugements et les actions individuels seraient alors impossibles. « Est-ce que je choisis en moi-même d'être mauvais afin que quelques diables, que je ne connais pas et ne peux connaître, puissent se complaire au paradis? Est-ce que je vais aller en enfer afin qu'un étranger puisse s'asseoir à la droite de Dieu? » (« Egoism », 1906, p. 4) Keynes ne cautionne pas le choix moorien du bien universel aux dépens du bien individuel.

Despite Moore's claim to have refuted egoism, my good stand off more clearly differentiated from your good than ever before. [...] My goodness and your goodness no longer consist in obedience to a common law ; my goodness demands that my states of mind should be as good as possible, and yours depend upon your states of mind ; and there is nothing whatever to prevent these two competing (« Egoism », 1906, p. 9).

La référence à l'individu est pour Keynes paradigmatique et conditionne sa méthode de recherche, celle-ci est considérée, dans l'introduction de l'édition française de la *Théorie générale*, comme l'analyse de l'interaction entre les éléments du système en tant que tout (« *at the whole* »). Il abandonne ainsi la perspective atomiste de l'orthodoxie⁵. L'accentuation de l'égoïsme peut être également interprétée comme une exagération volontaire pour remettre

5. Voir Rotheim (1989) ; Wislow (1991).

en question la prédominance postulée de l'universel. Keynes s'exprime sur ce point : « Nous pourrions être suffisamment forts pour sacrifier notre propre bien. Nous devrions, mais nous ne pouvons pas [...] Le bien universel est suprême – dans le ciel. Le bien individuel est suprême sur la terre. » (« Egoism », 1906, p. 12). Keynes montre que le renoncement à l'individualité dans la philosophie de Moore engendre une dialectique contradictoire. Si le particulier est nié, l'universel n'a alors plus aucune base substantielle.

Existe-t-il un lien entre « Ethics in Relation to Conduct », « Egoism » et « A Treatise on Probability »? Oui et il apparaît clairement dans la notion de champ d'action individuel que Keynes conçoit opiniâtement :

In fact the meaning of judgement, that we ought to act in such a way as to produce most probably the greatest sum of goodness, is not perfectly plain. Does this mean that we ought so to act as to make the sum of the goodness of each of the possible consequences of our action multiplied by its probability a maximum⁶?

On peut donc légitimement interpréter la distanciation vis-à-vis de la philosophie de Moore comme un *input* théorique important pour la conception des probabilités.

4 Probabilités, ignorance et incertitude

Bien que le traité de Keynes sur les probabilités ait été très critiqué, il est toutefois un ouvrage reconnu important dans l'histoire de la théorie des probabilités. Keynes se distingue des défenseurs de l'*empirical school* par deux innovations théoriques : (a) il note que les probabilités doivent être fondées *a priori*, c-à-d sur la base de la structure logique des énoncés. (b) Il souligne que les probabilités sont quantifiables uniquement de manière limitée⁷. Son insistance sur l'aspect non numérique des probabilités le conduit à d'autres réflexions.

I have argued that only in a strictly limited class of cases are degrees of probability numerically measurable. It follows from this that the 'mathematical expectations' of goods or advantages are not always numerically measurable; and hence, that even if a meaning can be given to the sum of a series of non-numerical

⁶CW, VIII, p. 346.

⁷. CW, VIII, p. 49.

*‘mathematical expectations’, not even pair of such sums are numerically comparable in respect of more or less. [...] If, therefore, the question of right action is under all circumstances a determinate problem, it must be in virtue of an intuitive judgement directed to the situation as a whole, and not in virtue of an arithmetical deduction derived from a series of separate judgments directed to the individual alternatives each treated in isolation*⁸.

Cet argument est dirigé contre la théorie classique des probabilités et contre le principe de Bernoulli qui la fonde – « principe de raison non-suffisante » (*principle of non-sufficient reason*⁹), que Keynes reformule en « principe d’indifférence¹⁰ ».

Pour déterminer des probabilités numériques et mesurables, l’hypothèse de probabilités égales – ou d’indifférence – est nécessaire. Selon la règle de Bernoulli, les probabilités sont égales s’il n’y a aucune raison d’attribuer aux alternatives des probabilités inégales. Dans un jeu de hasard ayant un nombre de résultats n -concevables, chaque résultat a la probabilité de $1/n$ ¹¹.

Les probabilités selon Keynes ne se laissent pas mesurer numériquement lorsqu’il n’existe pas de dénominateur commun. « Si notre expérience et notre connaissance étaient complètes, nous n’éprouverions pas le besoin du calcul des probabilités. Et, là où notre expérience est incomplète, nous ne pouvons espérer en dériver des jugements probables sans recours à l’intuition ou à quelques principes *a priori*. L’expérience, contrairement à l’intuition, ne peut pas être un critère, par lequel nous pourrions à partir d’un indice donné juger si les probabilités de deux propositions sont égales ou non¹². » La prémisses rigide des probabilités égales est à ses yeux inacceptable. De plus, il est problématique que l’indifférence ne puisse exister que dans le cas d’alternatives de même valeur et d’un univers atomique¹³. Cette prémisses atomique n’est donc pas une hypothèse ayant du sens relativement au jugement in-

8. CW, VIII, pp. 344-5. Voir aussi : CW, VIII, p. 23.

9. Voir aussi : CW, VIII, p. 44. Comme Savage, Keynes défend une thèse épistémologique. Mais à la différence de Savage, qui déduit du « principe de raison non-suffisante » des énoncés numériques probabilistes à partir d’énoncés de préférences, Keynes abandonne ce principe. Voir également à ce sujet Cottrell (1993), Vercelli (1991).

10. Voir : CW, VIII, p. 44, p. 60.

11. CW, VIII, p. 44-5.

12. CW, VIII, p. 94.

13. CW, VIII, p. 73.

dividuel et à la raison humaine¹⁴. La raison juge sur la base d'analogies et de comparaisons¹⁵. Les théories ne sont pas définitives mais seulement *probablement* vraies. Il s'ensuit que nous ne pouvons pas savoir quand deux tests sont parfaitement identiques¹⁶. L'objection de Keynes au principe de Bernoulli est dirigée contre son mode d'application, qu'il décrit comme des « règles mécaniques¹⁷ ». Ce principe serait en dernière instance une « *petitio principii*¹⁸ ». Le jeu de hasard est un exemple adéquat de probabilités numériques seulement si les prémisses mentionnées sont satisfaites¹⁹. Le concept de probabilités non numériques, si important pour Keynes, est précisément à distinguer de ce cas.

Keynes décrit ce dernier au moyen des notions de capacité de perception²⁰ et de jugement relativement au contexte et au processus de savoir individuel : « une partie de notre connaissance est obtenue directement ; et une partie par raisonnement »²¹. Il décrit les relations probabilistes dans le cadre de sa théorie de la connaissance (*theory of knowledge*)²². La probabilité est le résultat de relations logiques entre les énoncés et leur perception par l'individu :

[...] Probability may be called subjective. But in the sense important to logic, probability is not subjective. It is not, that is to say, subject to human caprice. [...] The theory of probability is logical, therefore, because it is concerned with the degree of belief which it is rational to entertain in given conditions, and not merely with the actual beliefs of particular individuals, which may or may not be rational. (CW, VIII, p. 4)

La référence au sujet le conduit à l'étude de l'induction et de la philosophie de Hume²³. La probabilité produit un continuum de jugements, qui fonde la conviction en une hypothèse, relativement aux indices disponibles. « Aucune

14. Fitzgibbons (1988) insiste sur le fait que l'hypothèse d'un univers atomique est le point de départ des critiques de Keynes.

15. Sur l'« analogie positive (Rapport de l'hypothèse à la conclusion) et « analogie négative » (par tests successifs), voir CW, VIII, p. 73, p. 244 et suivantes.

16. CW, VIII, p. 57.

17. CW, VIII, p. 57.

18. CW, VIII, p. 59.

19. CW, VIII, p. 42 et suivantes. Sur le scepticisme à l'égard de la prémisse atomique, voir CW, VIII, p. 277, p. 291–2.

20. CW, VIII, p. 4, p. 19.

21. CW, VIII, p. 3.

22. CW, VIII, p. 19.

23. C.W., VIII, p. 246.

proposition n'est en elle-même probable ou improbable, de la même manière qu'aucun lieu ne peut être intrinsèquement distant ; et la probabilité d'un même énoncé varie selon l'indice présenté, qui est comme l'origine de sa référence²⁴[...] » Le jugement probable n'est pas identique au degré rationnel de croyance (*rational degree of belief*) attribuable à une probabilité.

*As the relevant evidence at our disposal increases, the magnitude of the probability of the argument may either decrease or increase, according as the new knowledge strengthens the unfavorable or favorable evidence; but something seems to have increased in either case [...] I express this by saying that an accession of new evidence increases the weight of an argument*²⁵.

Le « poids d'un argument » (*weight of argument*) exprime le degré de croyance en une probabilité. Si le nombre d'indices sur lequel les prémisses de l'argument probable sont basées augmente, cela a pour effet l'augmentation du degré de croyance, non du degré de probabilité.

Keynes est parvenu à une transformation terminologique qui est caractéristique du traité et de sa théorie économique. « Dès lors que nous sommes passés de la logique de l'implication et des catégories du vrai et du faux à la logique des probabilités et aux catégories de la connaissance, de l'ignorance et de la croyance rationnelle, nous portons notre attention à une nouvelle relation logique, dont nous n'avions pas, malgré son caractère logique, auparavant conscience et qui ne peut être expliquée ou définie dans les termes de notre conception antérieure²⁶. »

Cette transformation conceptuelle permet de classer la théorie de Keynes au-delà de l'*empirical school* et du constructivisme.

Dans ce qui suit, je souhaite pour justifier mon interprétation évoquer certaines divergences entre Keynes et Hume. Hume interprète les arguments probables et moraux comme étant des énoncés logiquement non valides car produits par l'imagination. Pour Keynes, au contraire, les énoncés probables et moraux sont des arguments valides. Keynes accepte leur aspect imaginé et n'adhère pas à l'exigence de Hume de rigueur mathématique comme condition de la validité d'un énoncé. L'un des postulats centraux de Keynes est le suivant : « *Les probabilités commencent et finissent avec les probabilités*[...] L'importance des probabilités peut être déduite uniquement à partir de l'af-

24. CW, VIII, p. 7

25. CW, VIII, p. 77. Voir aussi : CW, VIII, p. 8.

26. CW, VIII, p. 8

firmation qu'il est rationnel d'être guidé par elles dans nos actions ; et la dépendance pratique vis-à-vis d'elles peut être justifiée uniquement par l'affirmation que dans l'action nous devons agir afin d'en prendre compte. C'est la raison pour laquelle les probabilités sont, selon nous, un guide dans l'existence²⁷. »

Selon Keynes, la raison est la référence pour la prise de décision et pour l'action dans l'incertitude. Ce qui est important dans la citation précédente, c'est le recours à l'action par lequel il se démarque de Hume. Dans la philosophie de Hume, l'individu agit sur la base d'un savoir probable sans pouvoir expliquer la vérité, tandis que le philosophe lui, connaît la vérité. Keynes refuse cette dichotomie et cela, pas uniquement dans le traité²⁸, mais aussi dans sa théorie économique. L'individu agit *malgré* l'incertitude, l'ignorance et les fondements fragiles de l'expectation²⁹.

Nor can we rationalise our behavior by arguing that to a man in a state of ignorance errors in either direction are equally probable, so that there remains a mean actuarial expectations based on equi-probabilities. For it can easily be shown that the assumption of arithmetically equal probabilities based on a state of ignorance leads to absurdities. (CW, VII, p. 152)

On retrouve là le scepticisme à l'égard de la conception mathématique de l'expectation comme cause de l'insistance keynésienne sur la signification de la rationalité, des *animal spirits* et du *conventional judgement* pour l'action. Pour finir, il faut constater ceci : Keynes oppose le « principe de variété indépendante limitée » (*Principle of Limited Independent Variety*) au principe de Bernoulli. Comme Kant, il affirme que les objets s'orientent vers la perception et non le contraire. Keynes reprend à son compte la position épistémologique que Kant développe dans la *Critique de la raison pure* (1787) en réponse à Hume et à l'erreur de l'empirisme³⁰.

27. CW, VIII, p. 356

28. CW, VIII, p. 55.

29. Voir le chap. 12 « Long-Term Expectation » : CW, VII, p. 147 et suivantes.

30. Dans cette mesure, on peut décrire la position de Keynes comme position réaliste. Mais il ne faut pas la confondre avec le « réalisme critique » ; Voir à ce sujet Beart (1996), Muchlinski (2002), Parsons (1999).

5 La théorie économique de Keynes

Nous considérerons à présent plus précisément la thèse de départ – le refus de Keynes des concepts rigides car inadéquats – dans le contexte de sa théorie économique. La reconstruction de l’argument aspire à montrer qu’aucune « règle de Keynes », qui serait analogue à la « règle monétaire des k-pour cent » n’est nécessaire. La raison en est que Keynes conçoit le processus monétaire comme discrétionnaire et comme étant une activité engageant les banques centrales elles-même. On ne trouve nulle part dans son œuvre la représentation néo-classique selon laquelle la fonction de la banque centrale est de tromper le marché. Si Keynes procède par abstraction, ce qui est le cas en partie dans son analyse de la politique monétaire de la *La théorie générale* (1936), c’est en raison de la méthode *paribus ceteris*. La prise de décision dans les contextes d’incertitude et d’insécurité est constitutive même pour les banques centrales. Dans la théorie moderne, la demande monétaire ne peut être prévue *ex ante* (Tobin, 1978). Dans cette mesure, la notification de la portée de l’offre monétaire ne peut être qu’approximative. Une règle formelle concernant l’offre monétaire implique ainsi que la demande monétaire soit servie sur « la politique de la fenêtre ouverte du *discount* », même à des taux d’intérêt élevés. Bagehot parle pertinemment de « taux penalty ». Cette politique monétaire et la fonction de la banque centrale en tant que *Lender of Last Resort* ont été décrites par Bagehot grâce à l’exemple de la *Bank of England*³¹. La stratégie d’une banque centrale doit être de diriger l’attente du marché et de ne pas se laisser prendre en otage par le marché. Dans ce jeu entre des acteurs non homogènes, aucun concept rigide n’est nécessaire pour pouvoir satisfaire la fonction de stock monétaire et la stabilité des prix. Au contraire, le processus d’équilibre des attentes du marché relativement aux buts fixés par la banque centrale exige de celle-ci à la fois proximité et distance par rapport aux événements du marché. Un des caractères de la politique monétaire est le non-synchronisme entre l’action de la banque centrale et les réactions qu’elle produit sur le marché, qui se manifeste dans la structure des taux. La structure des taux résulte selon Keynes de « l’expérience passée et des expectations actuelles par rapport à une politique monétaire *future*, [qui est] considérée comme incertaine par l’opinion générale »³².

Il faut noter que le plaidoyer keynésien en faveur d’une politique moné-

31. Walter Bagehot (1874) ; voir également Solow, Robert M. (1982).

32. CW, VII, p. 203.

taire discrétionnaire concerne aussi l'interdépendance internationale, également importante dans l'action des banques centrales. Son intérêt se concentre sur le procédé complexe d'harmonisation des prix relativement aux restrictions de l'économie extérieure, établies par le système du cours des changes³³. Keynes rejette les taux paritaires de change fixe pour favoriser le commerce et préfère une politique discrétionnaire.

Dans son article « The International Note Issue and the Gold Standard », Keynes argumente en faveur d'une politique monétaire discrétionnaire et contre un système de cours fixes ou de l'étalon or³⁴. Dans *La Réforme monétaire*, il dénonce l'illusion du standard métallique comme substitut de stabilité des prix dans l'économie interne. Les « règles du jeu » appartiennent à la théorie pure sans expérience et sont donc des « concepts vides ». A l'encontre du mythe de l'étalon or, les banques centrales ont pratiqué une politique active de taux d'intérêt. Par conséquent, la soi-disant règle « devenait précaire à cause de son artificialité » – bien longtemps avant la guerre. Pour la politique des banques centrales, « les standards non-métalliques, que nous connaissons bien, ont été tout sauf des expériences scientifiques faites calmement³⁵. »

Alors qu'il recherche des solutions à la période d'après-guerre et à la restructuration du système monétaire international, Keynes se trouve confronté aux constructions théoriques classiques dont il nie la possibilité pratique et la clarté théorique³⁶. Cette dysfonctionnalité des concepts théoriques touche également l'économie de monnaie papier, dans laquelle il n'y a pas d'équivalents or aux billets de banques³⁷. « Il aurait été absurde de réguler les taux bancaires en référence à une mesure qui avait perdu toute signification³⁸[...] » Le sacrifice des taux d'intérêt à des fins d'équilibre économique externe est inacceptable. « Les taux bancaires doivent être appliqués selon des conditions internes et en particulier selon l'état de l'emploi³⁹. » Pour éviter une course à la dévaluation entre systèmes économiques, Keynes considère possible de stabiliser le cours des changes mais dans une portée limitée⁴⁰. Notons par

33. CW, XXI, p. 367.

34. Des réflexions générales à ce propos sont dans « The Means to Prosperity » . Voir aussi : CW, IX, p. 335–366.

35. CW, IV, p.170.

36. CW, XXV, p. 21–22.

37. CW, IV, p. 170.

38. CW, IV, p. 172.

39. CW, XXI, p. 366.

40. CW, XXI, p. 368.

ailleurs qu'il refuse les cours de change flexibles comme méthode de liquidation du marché.

Ses efforts lors des négociations de Bretton Woods témoignent de la distance de Keynes à l'égard des règles rigides et restreintes au champ d'action d'un pays particulier. Moggridge montre que Keynes dans ses notes critiquait les règles du *White Plan* et revendiquait une latitude de formation (Moggridge 1986, p. 68). La conception keynésienne du multilatéralisme peut être étudiée en détail dans ses notes datant des années 1942 à 1944⁴¹. La conception multilatérale est ici préférée à la conception bilatérale car Keynes y voyait le danger d'une nouvelle guerre⁴². Pour illustrer mon propos, je voudrais brièvement mentionner l'*Internationale Clearing Union* (ICU) dont le but était d'éliminer des déséquilibres de bilan de paiement à l'aide de sanctions positives et négatives⁴³. Dans la perspective keynésienne, il n'est pas tolérable pour l'économie mondiale qu'un pays ait en permanence un excédent de production, car cela implique qu'il y a au moins un autre pays qui doit supporter un déficit permanent. L'ICU était un moyen de résoudre les problèmes monétaires internationaux, résultant des déséquilibres persistants de bilans de paiement. Keynes ne met pas le concept d'équilibre en relation avec une solution formelle, mais avec la capacité d'expérimentation de la réalité économique⁴⁴. En dernière instance, on peut juger que Keynes n'a pas simplement refusé les concepts rigides en politique monétaire et dans la constitution des relations monétaires internationales, il a aussi dépassé la pensée dualiste « *règles versus discretion* ».

6 Remarques conclusives

On peut suivre le détachement conceptuel keynésien par rapport à la manière de pensée traditionnelle comme un fil rouge à travers ses manuscrits, à travers sa théorie des probabilités, véritable théorie de la connaissance, et ses écrits économiques. Keynes parvint à une transformation terminologique, paradigmatique pour sa théorie économique, elle permet de classer la théorie

41. CW, XXV, p. 74–75.

42. Voir les notes ICU (1943) in : Horsefield (1969, vol. III, p. 27) ; CW, XXV, p. 7–77; et Moggridge, D.E. Howson, Susan (1974). Boughton défend quant à lui une vision différente (2002).

43. « Proposal for an International Clearing Union » (avril 1943) in : Horsefield (1969, vol. III, p. 27), reproduit dans : CW, XXV ; CW, XXV, p. 308–314).

44. CW, XXV, p.77.

keynésienne au-delà de l'*empirical school* et du constructivisme. L'individu agit *malgré* l'incertitude, l'ignorance et les fondements fragiles de l'expectation tandis que les facteurs contextuels gagnent en signification. De ce fait, l'application de concepts rigides apparaît inadéquate.

Références

- [Bagehot 1874] BAGEHOT, W., (1874), *Lombard Street. Der Weltmarkt des Geldes in den Londoner Bankhäusern*, Leipzig.
- [Bateman 1994] BATEMAN, R. W., (1994), « Rethinking the Keynesian Revolution », DAVIS, J.B., (1994c), *The State of Interpretation of Keynes*: 103-22.
- [Bateman Bradley 1991a] BATEMAN R./ BRADLEY W. , (1991a), *The Rules of the Road: Keynes's Theoretical Rationale for Public Policy*, DAVIS, J. B. (éd.), (1991): 55-68.
- [Bateman 1991b] BATEMAN, B.W., (1991b), « Das Maynard Keynes Problem », *Cambridge Journal of Economics*, 1991, 15 : 101-111.
- [Bateman Bradley 1991] BATEMAN B.W., BRADLEY W. /DAVIS, JOHN B. (éd.), (1991), *Keynes and Philosophy. Essays on the Origin of Keynes's Thought*, Edward Elgar, Londres.
- [Boughton 2002] BOUGHTON, J.M., (2002), « Why White, Not Keynes? Inventing the Postwar International Monetary System », *IMF Working Paper*, WP/02/52, Washington, DC. <http://www.imf.org>
- [Brown Bausor 1988] BROWN-COLLIER, E., BAUSOR, R., (1988), « The Epistemology Foundations of the General Theory », *Scottish Journal of Political Economy*, 35, 3 : 227-241.
- [Carabelli 1985] CARABELLI, A., (1985), « Keynes on Cause, Chance and Possibility », LAWSON, T./PESARAN, H. (éd.), (1985), *Keynes's Economics. Methodological Issues*, Croom Helm, Londres & Sydney, 151-180.
- [Carabelli 1988] CARABELLI, A., (1988), *On Keynes's Method*, Macmillan Press, Londres.
- [Cottrell 1993] COTTRELL, A., (1993), « Keynes's Theory of Probability and its Relevance to his Economics », *Economics and Philosophy*, 9 : 25-51.

- [Davis 1991] DAVIS, J. B., (1991), « Keynes's Critique of Moore: Philosophical Foundations of Keynes's Economics », *Cambridge Journal of Economics*, 15 : 61-77.
- [Fitzgibbons 1988] FITZGIBBONS, A., (1988), *Keynes's Vision. A New Political Economy*, Oxford.
- [Fitzgibbons 1998] FITZGIBBONS, A., (1998), « Against Keynes's Recantation », *Cahiers d'économie politique. Histoire de la pensée et théories. Keynes Économie et philosophie*, 30-31. Publié avec le concours du CNRS de l'Université de Paris X-Nanterre (CAESAR) et de l'Université de Picardie-Jules Vernes (ERSI), L'Harmattan, France/Canada, 147-166.
- [Gerrard Hillard 1992] GERRARD B. ET HILLARD J., (1992), *The Philosophy and Economics of J.M. Keynes*, Gerrard, B./Hillard, J.(éd.), Edward Elgar, Londres.
- [Hillard 1992] HILLARD, J., (1992), « Keynes, Orthodoxy and Uncertainty », GERRARD, B./HILLARD, J. (éd.) (1992), 59-79.
- [Hodgson 1985] HODGSON, G., (1985), « Persuasion, Expectations and the Limits to Keynes », LAWSON, T./PESARAN, H. (éd.), (1985), *Keynes's Economics. Methodological Issues*, Croom Helm, Londres & Sydney : 10-45.
- [Horsefield 1969] HORSEFIELD, K.J., (1969), *The International Monetary Fund 1945-1965. Twenty Years of International Monetary Cooperation*, III : Documents, Washington, DC.
- [Kant 1787] KANT, E., (1787³), *Kritik der reinen Vernunft*, Meiner, Hambourg (1990); trad.fr. : Delamare, A; Marty F., *Critique de la raison pure*, Gallimard, 1980.
- [Keynes 1904] KEYNES, J. M. , (1904), « Ethics in Relation to Conduct », *Keynes Papers*, MSS, King's College, Cambridge, GB.
- [Keynes 1906] KEYNES, J. M. , (1906), « Egoism », *Keynes Papers*, MSS, King's College, Cambridge, GB.
- [Keynes 1924] KEYNES, J. M. , (1924), *La réforme monétaire*, Éd. du Sagittaire.
- [Keynes 1936] KEYNES, J. M. , (1936), *The General Theory of Employment Interest and Money*, trad.fr: *Théorie générale de l'emploi et de la monnaie*, J.de Largentaye, Payot, 1990.

- [CW] KEYNES, J. M. , (1973-89), *The Collected Writings of Maynard Keynes*, I–XXIX, Moggridge, D.E./Johnson, E. (éd.), Macmillan, Londres.
- [McKinnon 1993] MCKINNON, R. I. , (1993), « The Rules of the Game: International Money in Historical Perspective », *Journal of Economic Literature*, XXXI, 1-44.
- [Moggridge 1986] MOGGRIDGE, D. E., (1986), « Keynes and the International Monetary System 1909-46 », COHEN, J.S./HARCOURT, G.C. (éd.), (1986), *International Monetary Problems and Supply-Side-Economics*, MacMillan: 56–83.
- [Moggridge 1992] MOGGRIDGE, D. E., (1992), *Maynard Keynes. An Economist's Biography*, Routledge, Londres/New York.
- [Moggridge Howson 1974] MOGGRIDGE, D.E./HOWSON, S., (1974), « Keynes on Monetary Policy, 1910-1946 », *Oxford Economic Papers*, New Series, 26: 226-247.
- [Muchlinski 1996] MUCHLINSKI, E., (1996), *Keynes als Philosoph*, Duncker & Humblot, Berlin.
- [Muchlinski 1996a] MUCHLINSKI, E., (1996a), « Die erkenntnistheoretische Position von John Maynard Keynes – Anmerkungen zur aktuellen Kontroverse », *Zeitschrift für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften*, Berlin, 4: 1-26.
- [Muchlinski 1998] MUCHLINSKI, E., (1998), « The Philosophy of John Maynard Keynes (A Reconsideration) », *Cahiers d'économie politique. Histoire de la pensée et théories. Keynes Économie et philosophie*, 30-31. Publié avec le concours du CNRS de l'Université de Paris X-Nanterre (CAESAR) et de l'Université de Picardie-Jules Vernes (ERSI), L'Harmattan, France/Canada, 227-254.
- [Muchlinski 2002] MUCHLINSKI, E., (2002), « Transzendentaler Realismus oder Transformation der Kategorien ? », Bauer, L.d/Hamberger, K. (éd.), (2002) *Gesellschaft Denken. Eine erkenntnistheoretische Standortbestimmung der Sozialwissenschaften. Politische Philosophie und Ökonomie. (Epistemological Perspectives on Social Sciences)*, Springer, Heidelberg, 215-234.
- [Muchlinski 2003] MUCHLINSKI, E., (2003), « Knowledge, Knowledge Sharing and Convention in Keynes's Thinking », Helmstädter,

- Ernst, (éd.), (2003), *The Economics of Knowledge*, Edward Elgar, Londres (à paraître).
- [O'Donnell 1991] O'DONNELL, R. M. , (1991), « Keynes on Probability, Expectations and Uncertainty », O'DONNELL, R. M. (1991a), *Keynes as a Philosopher-Economist. The Ninth Keynes Seminar held at the University of Kent at Canterbury*, 1989, Macmillan, Londres, 3-60.
- [O'Donnell 1991b] O'DONNELL, R. M. , (1991b), « Keynes's Weight of Argument and its Bearing on Rationality and Uncertainty » , Bateman, B.W./Davis, J.B., (éd.), (1991), 69-88.
- [O'Donnell 1989] O'DONNELL, R. M. , (1989), *Keynes : Philosophy, Economics and Politics. The Philosophical Foundations of Keynes's Thought and their Influence on his Economics and Politics*, Macmillan Press, Londres.
- [Parsons 1999] Parsons, S. , (1999), « Why the « Transcendental » in « Transcendental Realism » ? », Fleetwood S., (1999), *Critical Realism in Economics*, Routledge, Londres, 151-168.
- [Rorty 1991] RORTY, R. , (1991), « Inquiry as Recontextualisation: An Anti-Dualist Account of Interpretation », Hiley D.R. /Bohmann J.F./Shusterman R., (éd.), (1991), *The Interpretative Turn. Philosophy, Science, Culture*, Ithaca, Londres.
- [Solow 1982] SOLOW, R. M., (1982), « On the Lender of Last Resort », KINDLEBERGER, C./ J.P. LAFFARGUE (éd.) *Financial Crises : Theory, History, and Policy*, Cambridge.
- [Tobin 1983] TOBIN, J. , (1983), « Monetary Policy : Rules, Targets, and Shocks », *Journal of Money, Credit, and Banking*, 15, 4: 506-518.
- [Vercelli 1991] VERCELLI, A. , (1991), *Methodological Foundations of Macroeconomics : Keynes and Lucas*, Cambridge.